Adansonia, ser. 2, 9 (1) 1969.

URTICACÉES GABONAISES

par R. Letouzey

Laboratoire de Phanérogamie
Muséum - Paris

Résumé : Notes sur la famille et sur les 12 espèces connues, antérieurement décrites et figurées dans la Flore du Cameroun.

Summary : Notes on that family and the 12 species, previously described and illustrated in Flora of Cameroun.

A l'occasion de l'étude des Urticacées du Cameroun (R. Letouzey, Flore du Cameroun, fasc. 8, 1968), territoire où cette famille est représentée par 11 genres et 33 espèces, nous avons été amené à examiner les représentants de cette famille au Gabon.

Une place à part peut être faite au genre *Urera* Gaudich.; ce genre, essentiellement constitué par des lianes de forêt dense humide, comporte au Cameroun quelque 8 espèces, souvent difficiles à distinguer entre elles et aux limites assez confuses, voire conventionnelles; la forêt gabonaise offre elle aussi des conditions écologiques favorables au genre *Urera* et c'est ainsi que l'on rencontre au Gabon quelque 5 espèces, toutes connues au Cameroun.

Par contre les 10 autres genres d'Urticacées camerounaises se réduisent à 5 au Gabon et ceux-ci ne représentent plus que 7 espèces, toutes également connues parmi les 25 espèces camerounaises n'appartenant pas au genre *Urera* Gaudich. Encore doit-on souligner que sur ces 7 espèces, 4 (*Laportea aestuans* (Linn.) Chew, *Laportea ovalifolia* (Schum. et Thonn.) Chew, *Pouzolzia guineensis* Benth., *Bœhmeria platyphylla* Hamilt. ex D. Don) sont des plantes banales, en de nombreux territoires d'Afrique tropicale, souvent liées à la présence du cultivateur forestier et à ses défrichements agricoles. Les 3 dernières espèces, appartenant aux genres *Elatostema* J. R. et G. Forster et *Pilea* Lindl., sont, au Gabon comme au Cameroun, des plantes de sous-bois humides, préférant les terrains accidentés, voire submontagnards.

Le Gabon étant essentiellement couvert d'une forêt dense humide de basse altitude, on s'explique aisément l'absence de plusieurs Urticacées qui, au Cameroun, se trouvent cantonnées dans les forêts d'altitude, très nettement submontagnardes ou montagnardes, ou dans les brous-

sailles afro-subalpines qui dominent ces forêts. Les formations soudaniennes de montagne, particulièrement rocheuses, offrent aussi asile, au Cameroun, à plusieurs espèces que l'on ne peut ainsi retrouver au Gabon; les quelques savanes de ce territoire-ci présentent sans doute plus d'analogies floristiques avec les savanes périforestières camerounaises qu'avec les savanes soudaniennes mais, même au Cameroun, les Urticacées sont rares dans les savanes périforestières et, au Gabon, elles paraissent inexistantes dans les savanes soit côtières, soit intraforestières.

Nous renvoyons le lecteur à la Flore du Cameroun où se trouvent décrites et figurées les 12 espèces gabonaises, nous bornant ici à citer ces espèces et le matériel examiné s'y rapportant, éventuellement leurs noms vernaculaires; quelques notes concernant l'une ou l'autre espèce permettront d'orienter nouvelles récoltes et observations à poursuivre sur le terrain pour arriver à une meilleure connaissance, sans doute rapidement exhaustive, des Urticacées gabonaises.

URERA Gaudich.

Comme mentionné ci-dessus, ce genre, groupant une quarantaine d'espèces d'Amérique et d'Afrique tropicales, de Madagascar et des îles du Pacifique, est représenté au Gabon par 5 espèces dont 4 seulement se séparent aisément, alors que pour toute l'Afrique tropicale la distinction entre les diverses espèces — une quinzaine au total — est extrêmement difficile, avec des formes de transition se manifestant toujours d'une espèce vers plusieurs autres, ce qui conduit à un découpage paraissant souvent assez arbitraire au travers de ce réseau; les critères adoptés par les différents auteurs sont essentiellement basés, et ne peuvent être en grande partie basés, semble-t-il, que sur des caractères de morphologie foliaire extrêmement fluctuants. La clef pratique suivante peut être proposée pour les espèces gabonaises :

1. Feuille suborbiculaire à base profondément cordée et marge crénelée; plante rampante radicante; inflorescence ♂ corymbiforme; infrutescence en plateau corymbiforme compact 5. *U. repens*

1'. Caractères ci-dessus non associés.

2. Marge du limbe entière, jamais crénelée (cf. cependant *U. gabonensis*)

3. Nervures basilaires atteignant au moins les 2/3 et plus souvent les 3/4 de la hauteur du limbe; une seule paire de nervures latérales au-dessus de celles-ci, exceptionnellement deux; fleur ♂ tétramère . . . 1. *U. cameroonensis*

3'. Nervures basilaires atteignant la moitié, plus rarement les 2/3 de la hauteur du limbe; 3 et parfois 4 autres paires de nervures latérales au-dessus de celles-ci; fleur ♂ pentamère . . . . 2. *U. Thonneri*

2'. Marge du limbe crénulée ou crénelée, au moins dans sa partie supérieure; rameaux en général pourvus d'appendices épidermiques.

4. Feuille suborbiculaire ou légèrement ovale, à base arrondie et presque toujours émarginée, souvent cordée mais rarement très profondément, à marge crénelée-dentée . . . . 3. *U. cordifolia*
4'. Feuille elliptique à suborbiculaire ou obovale, à base arrondie-émarginée, à marge crénelée vers le haut, ou exceptionnellement entière . . . . 4. *U. gabonensis* Pierre ms.

1. **U. cameroonensis** Wedd.

Hallé N. 2308, Abanga (fl. ♀, juin); *3718*, Bélinga Mines de fer (fr.,juin); *3907*, eod. loc. (fr., juin). — *Le Testu 1888*, Tchibanga (fr., déc.).

Les quatre échantillons gabonais suivants s'écartent un peu des formes habituelles d'*Urera cameroonensis* Wedd. et pourraient constituer une variété distincte, peut-être assez bien individualisée morphologiquement et géographiquement, lorsque le matériel rassemblé sera plus complet. Ces échantillons présentent en particulier des pétioles relativement courts de 1-2,5 cm, des limbes oblongs-elliptiques à elliptiques ou légèrement obovales mesurant 12 × 5 cm, avec base obtuse, marge parfois ondulée dans sa partie supérieure, des nervures basilaires atteignant entre la moitié et les 2/3 de la hauteur du limbe, régulièrement 2 paires de nervures latérales et souvent une troisième paire discrète au-dessus des nervures basilaires; les akèbes mûrs portés par tous ces échantillons sont en général pathologiques. Il est difficile de rapporter ce matériel à *Urera Thonneri* De Wild. et Th. Dur., en particulier par la brièveté des pétioles, la consistance et la couleur du limbe sur échantillons secs...; d'autres rapprochements, avec *Urera Batesii* Rendle à limbe suborbiculaire cordé ou *Urera obovata* Benth. à marge crénelée-dentée, par exemple, paraissent aussi se heurter à des difficultés :

Dybovski 135, bords de l'Ogooué (fl. ♀, févr.). — *Hallé N.* et *Villiers 4380*, Mbel (fl. ♀, fr., janv.). — *Klaine 394* et *563*, Libreville (fr. path., janv. et août).

2. **U. Thonneri** De Wild. et Th. Dur.

Hallé N. et *Le Thomas 437*, Bélinga Mines de fer (fl. ♂, août); *732*, eod. loc. (stér.). — *Hallé N.* et *Villiers 4883*, Monts de Cristal, rivière Essia, 10 km S Méla (fl. ♀, févr.).

3. **U. cordifolia** Engl.

Anton Smith 307, Mitzic (fl. ♂, août) (forme de transition avec *U. gabonensis* Pierre ms.). — *Hallé N. 3895*, Bélinga Mines de fer (fl. ♂, juin). — *Hallé N.* et *Villiers 4692*, Monts de Cristal, 5 km S Assok (fl. ♀, fr., janv.) (?).

4. **U. gabonensis** Pierre ms. in herb. Paris, nom. provis. invalid.

Sous cette dénomination non valide peuvent être provisoirement désignés des échantillons camerounais et gabonais dont les affinités avec *Urera cordifolia* Engl. paraissent certaines. Créer une nouvelle espèce

pour ces échantillons serait la solution de facilité que l'on ne peut admettre pour un genre aussi complexe que le genre *Urera* Gaudich., d'autant plus que de tels échantillons sont encore peu abondants, que les fleurs ♂ sont encore inconnues (bien qu'elles ne fournissent guère d'éléments différenciateurs importants en général), enfin que les renseignements morphologiques et biologiques sur les individus d'où ils proviennent ont été insuffisamment notés. Ce sont d'ailleurs les observations récentes, *in situ*, d'*Urera cordifolia* Engl. qui incitent à une telle prudence : la vigueur des rameaux, le développement des appendices épidermiques caulinaires, la présence d'acarodomaties, la pubescence des jeunes rameaux, la forme générale des feuilles ainsi que plus particulièrement la forme des bases et l'ornementation des marges, la consistance des limbes... sont des données fluctuantes sur un même individu, dans l'espace et sans doute aussi dans le temps; toute la taxinomie actuelle du genre, sauf quelques exceptions, étant basée sur ces caractères morphologiques ou sur des caractères analogues de même nature, il est inopportun de multiplier les espèces d'*Urera* Gaudich. si l'on veut conserver quelques fils directeurs dans un tel réseau.

Nous avons fait ressortir, à propos de la Flore du Cameroun, les relations tant chorologiques que morphologiques entre les 2 espèces, de même les affinités possibles d'*Urera Talbotii* Rendle et d'*Urera gabonensis* Pierre ms., et nous ne les réexposerons pas ici.

Aubréville 100, s. loc. (fl. ♀, sept.). — *Hallé N.* et *Villiers 5452*, Cap Estérias (stér.). — *Klaine 237*, s. loc. (fl. ♀, j. fr., oct.). — *Le Testu 8905*, Kemboma, 80 km E-NE Makokou (fl. ♀, j. fr., sept.).

5. **U. repens** (Wedd.) Rendle

Hallé N. 2935, Bélinga Mines de fer (fr., oct.);*3782*, eod. loc. (sans f., fr., juin); *4163* et *4234*, eod. loc. (fr., juin). — *Hallé N.* et *Villiers 4761*, Monts de Cristal, Nkan-Méla (fl. ♂, janv.); *5351*, Monts de Cristal, 10 km SW chutes de Kinguélé (fl. ♂, févr.). — *Thollon s. n.*, s. loc. (fl. ♂).

LAPORTEA Gaudich.

1. **Laportea aestuans** (Linn.) Chew

Duparquet s. n., s. loc. (fl., fr.). — *Hallé N. 1765*, 10 km SW Ndjolé (fl., fr., avr.); *2570*, Mékambo (fl., fr., oct.); *3729*, Bélinga Mines de fer (fl., fr., juin). — *Thollon 148*, Libreville (fl., fr.); *424*, Ogooué (au Congo-Brazzaville?) (fl., fr., juill. et août). — *Trilles 7*, riv. Udzème (fr., mai).

2. **Laportea ovalifolia** (Schum. et Thonn.) Chew

Chevalier 26922, Agonenzorck sur le haut Komo (fl. ♂, fl. ♀, oct.). — *Hallé N. 2043*, rivière Loelsi (fl. ♂, fr., mai) (kaïsa en benzabi); *2569*, Mékambo (fl. ♂, fr., oct.); *2671*, 15 km SW Makokou (fl. ♀, fr., oct.). — *Hallé N.* et *Villiers 4566*, bords du Komo,

route de Kinguélé (fl. ♂, fl. ♀, fr., janv.). — *Klaine 433*, Libreville (fl. ♂, mai et oct.). — *Le Roy s. n.*, Fernan Vaz (fl. ♂). — *Thollon 253*, Ogooué (fl. ♂, avr.); *285*, Ogooué (fl., fr., avr.); *425*, Ogooué (fr.).

ELATOSTEMA J. R. et G. Forster

Elatostema Paivaeanum Wedd.

L'échantillon *Thollon* 1261 (forêt du Mayumbe, nov. 1888), type d'*Elatostema gabonense* Hilde Schröter (in Fedde, Rep. Spec. nov. **47** : 217 (1939), provient plus vraisemblablement du Congo-Brazzaville que du Gabon; la synonymie adoptée entre *E. gabonense* Hilde Schröter et *E. Paivæanum* Wedd. devra peut-être faire l'objet d'une révision lorsque le matériel gabonais ou congolais rassemblé sera plus abondant.

Hallé N. 3141, Bélinga Mines de fer (700 m) (fl., fr., nov.). — *Le Testu 5536*, entre Ipoungou et Ditadi, 40 km W Mbigou (fl., fr., sept.).

PILEA Lindl.

1. Pilea Chevalieri R. Schnell

Cette espèce est répandue en Guinée (Monts Nimba), en Côte d'Ivoire (bassin du haut Nuon), au Cameroun (région de Sangmélima-Djoum) et au Gabon (régions de Bélinga et de Médouneu). Elle est extrêmement proche de *Pilea bambuseti* Engl. des montagnes du Congo-Kinshasa oriental et du Rwanda-Burundi et il y aurait lieu de préciser plus nettement les affinités et différences morphologiques de ces deux espèces, également les conditions écologiques propres éventuellement à chacune d'elles. *Pilea bambuseti* Engl. est considérée comme une plante des sous-bois humides, parfois de forêt sclérophylle, entre 1900 et 2600 m d'altitude, alors que les échantillons récoltés de *Pilea Chevalieri* R. Schnell ne sont typiquement montagnards (submontagnards en réalité) qu'aux Monts Nimba, vers 1400-1500 m, en territoire politique de Guinée, alors qu'ils sont planitiaires au pied de ces mêmes montagnes en Côte d'Ivoire (400 m), au Cameroun (600 m), au Gabon (500 et 900 m).

Keay (FWTA, ed. 2, **1** : 621 (1958)) a placé *Pilea Chevalieri* R. Schnell en synonymie de *Pilea sublucens* Wedd. mentionnée ci-après, espèce qui existe à Fernando Po, au Mont Cameroun, au Gabon et qui diffère de la première par la forme ovale des limbes, arrondie à la base et acuminée au sommet, leurs dents plus aigues, leurs nervures basilaires s'étendant moins loin. Mais certains échantillons camerounais de *Pilea Chevalieri* R. Schnell se rapprochent incontestablement de *Pilea sublucens* Wedd. et il existe donc des formes de transition; *Pilea sublucens* Wedd. est peut-être uniquement une espèce montagnarde et l'existence d'échantillons gabonais (*Le Testu 6468*) pouvant être rapportés à cette dernière espèce, recueillis vers 1 000 m d'altitude sans doute, n'infirme pas cette conception sur le plan écologique mais n'apporte pas non plus d'élément net de discrimination.

Hallé N. 2961, Bélinga Mines de fer (fl., j. fr., nov.) (mbongo en bakota); *3925*, eod. loc. (fl., fr., juin). — *Hallé N.* et *Villiers 5024*, rocher Mbou, 13 km E Médouneu (fl., févr.).

(Ces échantillons ont été récoltés, soit en sous-bois sur tronc pourri vers 900 m d'altitude, soit sur parois rocheuses vers 500 et 900 m d'altitude.)

2. **Pilea sublucens** Wedd.

Le Testu 6468, chute Wina de la Louessyé près Makouti-Haute Ngounyé (sans doute vers 1 000 m d'altitude) (fl., fr., avr.).

Cet échantillon se rapproche beaucoup de certaines formes camerounaises (cf. *Mezili 36*) de *Pilea Chevalieri* R. Schnell, comme ci-dessus mentionné.

POUZOLZIA Gaudich.

Pouzolzia guineensis Benth.

Forme guinéenne : *Cours 6212*, env. de Libreville. — *Hallé N.* et *Villiers 4270*, Mbel sur le Komo (fl., fr., janv.).
Forme abyssine : *Duparquet s. n.*, s. loc.

Les échantillons concernant cette espèce semblent faire actuellement défaut et il y aurait lieu, au Gabon, de se rendre compte de l'importance réelle de cette plante, banale en d'autres territoires voisins, au long des chemins, parmi les broussailles postculturales, dans les villages, dans les plantations de caféier, de cacaoyer, de bananier...

BOEHMERIA Jacq.

Boehmeria platyphylla Hamilt. ex D. Don

Cette espèce extrêmement polymorphe est représentée au Gabon par une forme qui, au Cameroun, est typique de la zone de forêt dense humide de basse et moyenne altitude, jusque vers 1 200 m (forme C de la Flore du Cameroun). Cette présence paraît écologiquement tout à fait normale car il y a peu de chances de rencontrer au Gabon des représentants des formes camerounaises de région sèche (forme A), de zone de transition entre régions sèches et régions humides (forme B), enfin de montagne (forme E). Seule la forme D, considérée en fait comme un type extrême de la forme C, pourrait exister aussi au Gabon.

Hallé N. 2593, Mékambo (fl. ♂, fl. ♀, fr., oct.); *2934*, Bélinga Mines de fer (fl. ♂, fl. ♀, oct.); *4012*, eod. loc. (j. fl., fr., juin). — *Hallé N.* et *Cours 6170*, entre Mimongo et Mbigou (fl. ♂, fl. ♀, fr., mai). — *Hallé N.* et *Villiers 5135*, Monts de Cristal, Nkan au NE de Méla (fl., ♂, fl. ♀, juin).